



PROGRAMME DE FORMATION : CACES® R486

Formation à l'utilisation de Plate-forme Elévatrice Mobile de Personnes

Objectifs Pédagogiques

Etre capable d'appliquer les règles de sécurité sur l'engin concerné aussi bien sur le plan théorique que pratique : conduire, manœuvrer et entretenir la PEMP.

Logistique

Tout stagiaire devra être équipé d'une tenue de travail adaptée, de chaussures de sécurité, de gants ainsi que de lunettes de protection d'un harnais homologué et en cours de validité ainsi qu'un casque avec jugulaire.

Pédagogie :

Le parcours pédagogique s'effectue autour d'un apport des connaissances théoriques relatives à l'utilisation des PEMP en toute sécurité, et d'exercices pratiques de conduite de la nacelle. Les groupes de travail ne sont pas surchargés (Nombre défini suivant le niveau des candidats et les catégories demandées).

Les Moyens :

Salle de formation équipée avec Paper Board, Ecran et vidéoprojecteur

Formation théorique : explication de la sécurité en salle avec diaporamas et livret de formation

Formation pratique : conduite sur la PEMP concernée - Plateforme d'évolution pratique certifiée CACES®.

Profil Formateur/Testeur :

Formateur-expert en CACES® levage manutention qualifié Apave et suivi selon leur processus qualité

Testeur qualifié par APAVE – Certifié par Global Certification.

Formation Théorique :

Durée : 1 Journée soit 7 Heures

Contenu :

- Connaissances générales
- Technologie des PEMP
- Les principaux types de PEMP – Les catégories de CACES®
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des PEMP
- Risques liés à l'utilisation des PEMP
- Exploitation des PEMP
- Vérifications d'usage des PEMP.

Formation Pratique :

Durée : 1 à 2 Jours (A fixer en fonction de l'expérience du candidat et de la/les catégories demandées)

Contenu :

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien - Maintenance

Public concerné :

Toutes les personnes expérimentées ou non, appelées à conduire une PEMP dans une entreprise.

Etre apte à la visite médicale et avoir plus de 18 ans.

Prérequis :

Savoir lire et écrire français

Maitriser les 4 opérations

Evaluation :

Les épreuves théoriques (sous forme de **QCM sur tablette**) et pratiques de la conduite d'une PEMP sont réalisées en fin de formation conformément à la Recommandation R486 de la CNAMTS en vue de la délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) par catégorie de PEMP.

- La délivrance du CACES permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Lieu de Formation :

Centre de Formation IFP – Domaine du Chambon – Lieu-Dit Chambon 63500 ISSOIRE

Contact de Formation :

Secrétariat IFP : Téléphone : 04.73.89.90.75 – Mail : issoireformationprevention@outlook.fr

Modalité et Tarifs :

Nous consulter - Cette formation peut être éligible au CPF (voir sites internet : intercariforef.org et monncompteformation.gouv.fr).



Accessibilité Personnes Handicapées :

Les personnes atteintes de handicap sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation via notre partenaire APAVE à Gerzat.

Validité :

Selon la Recommandation R486 la validité du CACES® est de 5 ans.

Depuis le 01/01/2020 Le CACES® R386 devient le CACES® R486

Ancienne recommandation	Descriptif des engins	Nouvelle recommandation
Catégorie 1A Catégorie 3A	Élévation verticale 	Groupe A
Catégorie 2A	Cette Catégorie n'existe plus dans le nouveau Référenciel CACES®	
Catégorie 1B Catégorie 3B	Élévation multidirectionnelle (déport possible) 	Groupe B
Catégorie 2B	Cette Catégorie n'existe plus dans le nouveau Référenciel CACES®	
NOUVEAU	Conduite hors production des PEMP des catégories A ou B	Groupe C